La force « émotrice » de la conviction

Analyse 2 – mars 2017

Centre de Formation Cardijn asbl – Rue Saint-Nicolas, 84 – 5000 NAMUR (Belgique) – Tél./fax : 081/23 15 22 – info@cefoc.be – www.cefoc.be

Avant-propos

Les convictions : voilà qui fait couler beaucoup d'encre aujourd'hui. L'actualité, parfois violente, les ramène au-devant de la scène. Elles sont vues tantôt comme dangereuses, mortifères, signes d'un retour en arrière ; tantôt comme de puissants moteurs pour contribuer positivement au vivre-ensemble, comme des sources d'engagement en faveur d'une société meilleure. Les convictions, qu'elles soient philosophiques, religieuses, éthiques, personnelles ou collectives, posent question. Aussi est-il intéressant de cerner avant tout ce qu'est une conviction, ce qui la constitue.
Dans cette analyse, Joseph Dewez, collaborateur volontaire au Cefoc, approfondit deux dimensions essentielles de la conviction : sa part subjective et sa force de motivation pour l'action. Un double aspect qui se dit dans le néologisme du titre : la force « é-motrice » de la conviction.

Mots-clés : *Conviction – Émotion – Engagement – Reconnaissance*

Introduction

En 2013, une analyse du Cefoc proposait une définition de la conviction : « *La conviction est l'affirmation d'une idée, porteuse de valeurs, que l'individu fait sienne, par acquis et par construction dans le contexte socio-politique qui est le sien aujourd'hui, et qui permet de débattre, de prendre position et d'agir dans la société dans une perspective éthique* »[1]. Cette définition insiste sur le contenu de la conviction, sur son caractère évolutif et sur ses effets en termes de débat et d'action.

Force est de constater qu'elle met peu en valeur l'ancrage subjectif de la conviction dans les émotions. On devine cette dimension affective derrière le mot « affirmation », qui suppose une forme d'implication personnelle.

Un autre aspect apparaît peu également : la dimension motrice de la conviction, celle qui pousse à l'action, qui motive l'individu (ou le groupe) à s'engager. Ici, c'est plutôt le dynamisme interne à la conviction, sa force, qui sont trop peu soulignés.

Partant de ces constats, l'analyse qui suit propose de développer davantage la dimension subjective de la conviction, sous un double aspect : son vécu affectif ou retentissement émotionnel ; sa force de motivation pour l'action. Double aspect qui se dit dans le néologisme du titre : la force « é-motrice » de la conviction.

L'ancrage émotionnel de la conviction

Le Petit Larousse donne comme première définition de la conviction : « *le fait d'être convaincu de quelque chose ; le sentiment de quelqu'un qui croit fermement en ce qu'il pense, dit ou fait* ». Il est bien question ici de ressenti, d'un vécu subjectif de la conviction.

Une nuance importante : cette définition, comme celle du Cefoc citée ci-dessus, traite de la conviction individuelle, alors qu'une conviction peut être aussi celle d'un groupe, d'une communauté, d'une association, d'un peuple… Cette dimension collective de la conviction ne peut jamais être escamotée. Elle sera sous-jacente à ce qui sera développé ci-dessous, tant il

[1] M. PLENNEVAUX, *Les convictions philosophiques : une affaire privée ?, Partie I : Vous avez dit « conviction » ?*, analyse 7, Namur, Cefoc, septembre 2013.

est clair que les convictions peuvent être vécues comme émotions collectives et être moteurs d'action sociale, culturelle et politique.

Ceci étant dit, qu'est-ce qui se joue au niveau émotionnel de la conviction ? Trois aspects distincts mais complémentaires peuvent être dégagés. Il y a ainsi une force d'affirmation de soi, qui se vit dans un face à face conflictuel avec autrui et qui porte sur ce que la personne ou le groupe tient pour vrai, bon et juste.

La force d'affirmation de soi

Affirmer une conviction est d'abord une façon de dire : « *j'existe* » (depuis une opinion raciste ou homophobe émise au café de commerce jusqu'à certains discours construits dans les médias à propos de l'immigration par exemple). C'est une manière de se rendre présent à ceux qui écoutent, de se présenter comme interlocuteur valable, porteur d'une parole importante puisqu'elle porte sur ce que la personne (ou le groupe) tient pour vrai, bon et juste.

Cette affirmation de soi est en même temps demande (le plus souvent implicite) d'être reconnu comme interlocuteur valable par ceux qui reçoivent cette affirmation. Celui qui partage une conviction espère, attend que sa parole soit reçue, écoutée, accueillie, et mieux encore, acceptée par son vis-à-vis. Cette demande de reconnaissance, présente en toute parole humaine, est encore plus forte quand la parole porte sur ce qui tient à cœur, sur ce qui a de la valeur pour la personne ou pour le groupe qui s'exprime. Ce qui est en jeu, c'est la reconnaissance de la personne comme sujet, dans ses attachements, ses besoins, ses émotions, mais aussi la reconnaissance du groupe dans ses identités et appartenances souvent plurielles.

Mais la demande de reconnaissance porte aussi sur les émotions et les besoins ressentis par la personne ou par le groupe. Les sentiments qui portent le plus souvent les convictions sont les peurs (de l'autre, des autres, des étrangers, des différents, voire de soi-même), l'indignation ou le sentiment d'injustice, parfois lié au sentiment d'être victime, et le couple fierté/honte avec ses variantes comme le sentiment de supériorité/d'infériorité, le sentiment d'être humilié… Quand ces émotions profondes ne sont pas accueillies, elles peuvent provoquer retrait, violence ou retournement de la violence contre soi-même. L'accueil des besoins fondamentaux est tout aussi important, que ce soit le besoin de justice, de reconnaissance, de liberté, ce dernier étant souvent en tension avec le besoin de sécurité.

Une autre analyse serait nécessaire pour approfondir les liens entre les convictions et les identités. Le livre d'Amin Maalouf, *Les identités meurtrières*, pose la question des conséquences dangereuses du repli sur une seule identité (nationale, religieuse, tribale…) à l'exclusion de toutes les autres. Préférence est ici donnée au concept d'attachement[2]. La personne et le groupe espèrent être reconnus dans leurs attachements à des personnes (membres de la famille, des pairs, des vedettes, des leaders…), à des objets, des symboles et des rituels (familiaux, associatifs, culturels, religieux…), à des modèles ou racines culturels, à des « croyances » (depuis les préjugés, les stéréotypes jusqu'aux croyances médicales, politiques, philosophiques, religieuses…).

La dimension conflictuelle de la conviction

Affirmer une conviction présuppose aussi un désir de convaincre. Ce verbe, en latin comme en français, contient l'idée de « vaincre, l'emporter sur ». Le dictionnaire Robert propose comme définition de la conviction : « *persuader, amener quelqu'un à reconnaître la vérité d'une proposition ou d'un fait* ». Il y a là l'idée d'une victoire (par les arguments) sur l'autre… de quelqu'un qui a raison ! Qui dit victoire, dit combat, à tout le moins conflit, à condition de ne pas prendre le mot conflit comme synonyme de violence exercée sur l'autre (même si on ne peut l'exclure).

Il ne faut donc jamais perdre de vue que l'affirmation d'une conviction, la « force de la persuasion » vise à entraîner l'adhésion de l'autre, ou, au moins, à avoir un impact, une influence sur lui. Et en cela, elle vise toujours à « changer » quelque chose (tant au niveau interpersonnel qu'au plan plus collectif). Cette face conflictuelle de la conviction est à prendre

[2] A. ANSAY, *L'idéologie contre la subjectivité,* dans *L'Agenda interculturel,* n°310, février 2013, pp.12-15.

au sérieux, dans tout débat, comme étant le penchant naturel de la conviction. Mais cela n'empêche pas que l'on puisse partager des convictions dans le respect de l'autre, dans la reconnaissance que la conviction de l'autre est tout aussi respectable que la sienne.

L'affirmation de ce que je tiens pour vrai, bon, juste

La conviction peut se définir comme l'affirmation de ce que la personne ou le groupe tient pour vrai, bon, juste. « Tenir pour » est différent de « savoir, constater, prouver que ». Si je tiens pour le club de foot du Standard, ce n'est pas au bout d'un raisonnement logique ou scientifique. De même, si je tiens à la démocratie ou à une existence après la mort, il y a une adhésion de la volonté, un choix de liberté, une décision, voire même un pari que la raison ne peut complètement « prouver », même si elle peut le « justifier », donner les raisons qui poussent à adhérer à cette conviction.

Dès lors, l'affirmation d'une conviction joue constamment entre certitude et approbation réfléchie, entre assurance inébranlable et adhésion argumentée, cette dernière faisant place au recul critique, à la remise en question, au doute. La conviction peut être affirmée soit comme vérité possédée, soit comme vérité sans cesse recherchée. La première attitude conduit directement au conflit avec l'autre qui ne partage pas les mêmes convictions (personne ou groupe) ; la seconde ouvre à une recherche commune où l'autre est considéré comme pouvant enrichir la réflexion. Et cela sans nier les différences inévitables…

Il faut observer cependant que l'affirmation d'une certitude indiscutable est souvent liée à un besoin de sécurité, à un manque subjectif de reconnaissance. Des crispations identitaires ou convictionnelles s'enracinent souvent dans le sentiment de ne pas être reconnu (chez la personne, comme dans le groupe, la communauté).

La force motrice de la conviction

Ce qui vient d'être dit de l'enracinement émotionnel des convictions annonce que celles-ci sont orientées vers l'action, tant au niveau interpersonnel qu'au niveau de la vie en société. Le mot « émotion » signifie « mouvoir hors de ». Les émotions sous-jacentes aux convictions sont en effet des moteurs : elles poussent à une extériorisation, à une concrétisation de ces convictions dans l'action. Elles jouent un rôle important de motivation pour l'engagement.

Il suffit de reprendre ici l'une ou l'autre des indications amorcées ci-dessus. Ainsi, la dimension persuasive de la conviction est-elle portée, à tout le moins, par un désir d'influer sur l'autre, ou sur les autres, d'avoir un certain impact sur eux. Les débats télévisés en témoignent. Ils sont souvent des mises en scène de soliloques juxtaposés où chacun cherche à « triompher » des autres par ses arguments, et à convaincre les téléspectateurs… Inutile de dire qu'il y a là beaucoup de passion, et donc de force motrice pour l'action.

Le besoin de reconnaissance est aussi un puissant levier d'action aussi bien personnelle que collective. Ainsi, selon la philosophe Nancy Fraser, « *la lutte pour la reconnaissance est rapidement devenue la forme paradigmatique du conflit politique à la fin du 20e siècle* »[3]. En effet, beaucoup de luttes de « minorités » en Belgique et dans le monde ont été et sont des luttes pour la reconnaissance. On songe ici aux luttes ouvrières, aux combats des Noirs aux États-Unis, aux mouvements féministes, au mouvement flamand, aux revendications des personnes homosexuelles, à la demande de reconnaissance des populations d'origine musulmane dans les pays d'Occident, etc.

[3] N. FRASER, *Justice sociale, redistribution et reconnaissance*, Revue du Mauss, n°23, 2004, pp.152-164.

Les convictions qui sont à la source des luttes s'enracinent souvent dans des besoins de reconnaissance. Mais aussi dans l'indignation contre les injustices[4] : le combat pour plus de justice sociale, économique et politique va souvent de pair avec une demande de reconnaissance des différences culturelles.

Derrière les convictions, il peut y avoir aussi des peurs. Et celles-ci peuvent aussi pousser à des choix de vie en société. La peur de l'islam (peur d'être envahi, peur du terrorisme) peut conduire à un repli identitaire, un refus de l'étranger, que l'extrême-droite et les populismes exploitent habilement.

Il y aurait aussi à réfléchir sur la force motivationnelle des convictions religieuses et philosophiques. Pour le meilleur et pour le pire. Il suffit d'évoquer le christianisme romain et ses croisades, le judaïsme sioniste, le « djihad » dans son acception violente en islam, le nazisme et la shoah, le communisme russe et les goulags…

Sans oublier cependant que les convictions ont pu aussi motiver des actions pour plus de justice, pour la reconnaissance des minorités : François d'Assise, Martin Luther King, Abdennour Bidar, Gandhi, Stéphane Hessel, etc. Ces quelques exemples ne font qu'indiquer en quoi les convictions peuvent être des ressorts pour l'engagement tant dans la rencontre interpersonnelle que pour l'engagement citoyen.

Comprendre pour agir

La prise en compte de la dimension émotionnelle des convictions semble aujourd'hui d'une haute importance. À la fois pour comprendre ce qui est en jeu dans de nombreuses situations conflictuelles qui traversent la société et pour agir au cœur même de ces situations. La compréhension des sentiments et des besoins fondamentaux qui travaillent les convictions de l'intérieur est d'ailleurs une étape indispensable à l'action. Elle sert d'appui aux initiatives de résolution non-violente des conflits, aux dynamiques et aux dialogues interculturels et interconvictionnels.

Joseph DEWEZ,

Collaborateur volontaire au Cefoc

[4] On associe souvent la politique de redistribution à la question des classes sociales, et la politique de reconnaissance à la question de la sexualité, du genre ou de la race. Cette perception est fausse : par exemple, des courants du féminisme ou de l'anti-racisme se dédient à la lutte contre les injustices économiques propres au genre, à la race ou à la sexualité. De même, les luttes de classes ont aussi été portées par une demande de reconnaissance, et pas uniquement par une demande de redistribution des richesses. La thèse de Nancy Fraser est que « *la justice aujourd'hui requiert à la fois la redistribution et la reconnaissance. Aucune des deux ne suffit à elle seule*. » Si la demande de redistribution met l'accent sur les injustices socio-économiques, la demande de reconnaissance vise plutôt les injustices culturelles, qui sont vues comme le produit de dominations culturelles, de dénis de reconnaissance, de mépris, etc.

Pour aller plus loin

Marguerite PLENNEVAUX, *Les convictions philosophiques : une affaire privée ?, Partie I : Vous avez dit « conviction » ?*, analyse 7, Namur, Cefoc, septembre 2013.